

**BILAN - ACTIF**

STE CARTIER SAADA		Au 31/3/2023		
Eléments	Exercice			Exercice Précédent
	Brut	Amort. & Prov.	Net	
<b>IMMOBILISATION EN NON VALEUR ( a )</b>	<b>5 635 227,30</b>	<b>3 565 344,18</b>	<b>2 069 883,12</b>	<b>1 385 300,16</b>
Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	5 635 227,30	3 565 344,18	2 069 883,12	1 385 300,16
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ( b )</b>	<b>1 111 756,41</b>	<b>1 070 279,61</b>	<b>41 476,80</b>	<b>84 789,88</b>
Immobilisations en recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 111 756,41	1 070 279,61	41 476,80	84 789,88
Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES ( c )</b>	<b>238 927 165,39</b>	<b>100 938 635,35</b>	<b>137 988 530,04</b>	<b>138 114 464,22</b>
Terrains	82 484 500,00	0,00	82 484 500,00	82 484 500,00
Constructions	37 764 158,88	25 542 125,27	12 222 033,61	13 570 520,58
Installations techniques, matériel et outillage	112 905 450,42	70 021 295,30	42 884 155,12	41 498 479,90
Matériel de transport	48 457,41	43 582,41	4 875,00	8 775,00
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	5 724 598,68	5 331 632,37	392 966,31	552 188,74
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES ( d )</b>	<b>325 054,48</b>	<b>0,00</b>	<b>325 054,48</b>	<b>325 054,48</b>
Prêts immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances financières	126 554,48	0,00	126 554,48	126 554,48
Titres de participation	198 500,00	0,00	198 500,00	198 500,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF ( e )</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Diminution des créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00
Augmentation des dettes de financement	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL I ( a+b+c+d+e )</b>	<b>245 999 203,58</b>	<b>105 574 259,14</b>	<b>140 424 944,44</b>	<b>139 909 608,74</b>
<b>STOCKS ( f )</b>	<b>113 229 965,10</b>	<b>0,00</b>	<b>113 229 965,10</b>	<b>92 503 637,61</b>
Marchandises	77 100,98	0,00	77 100,98	13 429,86
Matières et fournitures consommables	21 220 824,24	0,00	21 220 824,24	22 459 654,70
Produits en cours	61 844 199,66	0,00	61 844 199,66	15 909 349,10
Produits intermédiaires et produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits finis	30 087 840,22	0,00	30 087 840,22	54 121 203,95
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT ( g )</b>	<b>64 579 305,40</b>	<b>7 983 141,30</b>	<b>56 596 164,10</b>	<b>76 395 936,77</b>
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 280 771,60	0,00	2 280 771,60	3 575 634,14
Clients et comptes rattachés	57 660 897,91	7 983 141,30	49 677 756,61	67 753 038,06
Personnel	125 300,00	0,00	125 300,00	112 950,00
Etat	4 125 996,94	0,00	4 125 996,94	4 160 649,96
Comptes d'associés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres débiteurs	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes de régularisation actif	386 338,95	0,00	386 338,95	793 664,61
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT ( h )</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>ECART DE CONVERSION - ACTIF ( i ) (Elém. Circul.)</b>	<b>188 784,03</b>	<b>0,00</b>	<b>188 784,03</b>	<b>11 476,30</b>
<b>TOTAL II ( f+g+h+i )</b>	<b>177 998 054,53</b>	<b>7 983 141,30</b>	<b>170 014 913,23</b>	<b>168 911 050,68</b>
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>	<b>3 759 224,70</b>	<b>0,00</b>	<b>3 759 224,70</b>	<b>2 749 130,41</b>
Chèques et valeurs à encaisser	0,00	0,00	0,00	0,00
Banques, T.G & CP	3 730 805,67	0,00	3 730 805,67	2 737 826,48
Caisses, régies d'avances et accreditifs	28 419,03	0,00	28 419,03	11 303,93
<b>TOTAL III</b>	<b>3 759 224,70</b>	<b>0,00</b>	<b>3 759 224,70</b>	<b>2 749 130,41</b>
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>427 756 482,81</b>	<b>113 557 400,44</b>	<b>314 199 082,37</b>	<b>311 569 789,83</b>

**BILAN - PASSIF**

STE CARTIER SAADA		Au 31/3/2023	
	Eléments	Exercice	Exercice Précédent
FINANCEMENTS PERMANENTS	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>138 632 917,56</b>	<b>136 320 908,76</b>
	Capital social ou personnel (1)	52 650 000,00	52 650 000,00
	moins : Actionnaires, capital souscrit non appelé	0,00	0,00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	2 606 640,90	2 606 640,90
	Ecarts de réévaluation	74 672 000,00	74 672 000,00
	Réserve légale	5 265 000,00	5 265 000,00
	Autres réserves	0,00	0,00
	Report à nouveau (2)	1 127 267,86	26 651 399,78
	Résultat net en instance d'affectation (2)	0,00	0,00
	Résultat net de l'exercice (2)	2 312 008,80	-25 524 131,92
	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ( a )</b>	<b>138 632 917,56</b>	<b>136 320 908,76</b>
	<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES ( b )</b>	<b>5 424 000,29</b>	<b>6 589 449,48</b>
	Subventions d'investissement	5 424 000,29	6 589 449,48
	Provisions réglementées	0,00	0,00
	<b>DETTES DE FINANCEMENT ( c )</b>	<b>38 062 560,56</b>	<b>37 261 516,24</b>
	Emprunts obligataires	0,00	0,00
	Autres dettes de financement	38 062 560,56	37 261 516,24
	<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES ( d )</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provisions pour risques	0,00	0,00	
Provisions pour charges	0,00	0,00	
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF ( e )</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Augmentation des créances immobilisées	0,00	0,00	
Diminution des dettes de financement	0,00	0,00	
<b>TOTAL I ( a + b + c + d + e )</b>	<b>182 119 478,41</b>	<b>180 171 874,48</b>	
PASSIF CIRCULANT	<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT ( f )</b>	<b>31 549 425,86</b>	<b>38 224 339,90</b>
	Fournisseurs et comptes rattachés	28 035 815,59	33 783 651,73
	Clients créditeurs, avances et acomptes	266 056,23	889 251,40
	Personnel	0,00	0,00
	Organismes sociaux	575 256,53	576 188,49
	Etat	100 424,96	491 070,63
	Comptes d'associés	256 137,08	249 137,08
	Autres créanciers	0,00	0,00
	Comptes de régularisation - passif	2 315 735,47	2 235 040,57
	<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ( g )</b>	<b>188 784,03</b>	<b>11 476,31</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF ( h ) (Elem. Circul.)</b>	<b>262 243,84</b>	<b>1 850 779,11</b>	
<b>TOTAL II ( f + g + h )</b>	<b>32 000 453,73</b>	<b>40 086 595,32</b>	
TRESORERIE	<b>TRESORERIE PASSIF</b>	<b>100 079 150,23</b>	<b>91 311 320,03</b>
	Crédits d'escompte	17 171 723,24	10 142 056,18
	Crédit de trésorerie	80 115 000,00	81 000 000,00
	Banques ( soldes créditeurs )	2 792 426,99	169 263,85
<b>TOTAL III</b>	<b>100 079 150,23</b>	<b>91 311 320,03</b>	
<b>TOTAL I+II+III</b>		<b>314 199 082,37</b>	<b>311 569 789,83</b>

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+) . déficitaire (-)

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ( HORS TAXES )**
**STE CARTIER SAADA**
**Du 1/4/2022 Au 31/3/2023**

	Eléments	Opérations		Totaux de l'exercice	Exercice précédent
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
		1	2		
				3 = 1 + 2	4
EXPLOITATION	<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
	Ventes de marchandises	4 960 477,80	0,00	4 960 477,80	4 424 911,67
	Ventes de biens et services produits	239 935 826,82	0,00	239 935 826,82	230 900 571,84
	<i>Chiffres d'affaires</i>	244 896 304,62	0,00	244 896 304,62	235 325 483,51
	Variation de stock de produits	13 838 981,76	0,00	13 838 981,76	-32 928 703,26
	Immobilisations produites pour l'Ese p/elle même	0,00	0,00	0,00	0,00
	Subvention d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres produits d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprises d'exploitation; transfert de charges	8 637 713,04	0,00	8 637 713,04	523 378,64
	<b>TOTAL I</b>	<b>267 372 999,42</b>	<b>0,00</b>	<b>267 372 999,42</b>	<b>202 920 158,89</b>
	<b>II CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
	Achats revendus de marchandises	4 606 606,75	0,00	4 606 606,75	4 335 160,20
	Achat consommés de matières et de fournitures	196 846 255,03	0,00	196 846 255,03	158 015 113,87
	Autres charges externes	25 745 173,09	0,00	25 745 173,09	22 249 116,44
Impôts et taxes	891 597,77	0,00	891 597,77	708 823,38	
Charges de personnel	20 803 438,39	0,00	20 803 438,39	21 489 297,76	
Autres charges d'exploitation	170 319,51	0,00	170 319,51	120 000,00	
Dotations d'exploitation	7 746 244,33	0,00	7 746 244,33	14 525 108,30	
<b>TOTAL II</b>	<b>256 809 634,87</b>	<b>0,00</b>	<b>256 809 634,87</b>	<b>221 442 619,95</b>	
<b>III RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 563 364,55</b>	<b>-18 522 461,06</b>	
FINANCIER	<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>				
	Produits des titres de partic. et autres titres immo.	9 350,00	0,00	9 350,00	329 985,00
	Gains de change	2 767 391,16	0,00	2 767 391,16	1 837 858,92
	Intérêts et autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprises financières; transfert de charges	11 476,31	0,00	11 476,31	318 672,38
	<b>TOTAL IV</b>	<b>2 788 217,47</b>	<b>0,00</b>	<b>2 788 217,47</b>	<b>2 486 516,30</b>
	<b>V CHARGES FINANCIERES</b>				
	Charges d'intérêts	6 134 491,74	0,00	6 134 491,74	5 488 500,83
	Pertes de changes	5 240 217,05	0,00	5 240 217,05	1 053 646,63
	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dotations financières	188 784,03	0,00	188 784,03	11 476,31
<b>TOTAL V</b>	<b>11 563 492,82</b>	<b>0,00</b>	<b>11 563 492,82</b>	<b>6 553 623,77</b>	
<b>VI RESULTAT FINANCIER ( IV - V )</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-8 775 275,35</b>	<b>-4 067 107,47</b>	
<b>VII RESULTAT COURANT ( III - V I )</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 788 089,20</b>	<b>-22 589 568,53</b>	

(1) Variation de stocks : stocks final - stocks initial ;augmentation (+) ;diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ( HORS TAXES ) (S**

STE CARTIER SAADA

Du 1/4/2022 Au 31/3/2023

	Eléments	Opérations		Totaux de l'exercice	Exercice précédent
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
		1	2		
	VII RESULTAT COURANT ( Report )			1 788 089,20	-22 589 568,53
NON COURANT	VIII PRODUITS NON COURANTS				
	Produits des cessions d'immobilisations	41 666,66	0,00	41 666,66	5 167 550,00
	Subventions d'équilibre	428 287,29	0,00	428 287,29	291 743,75
	Reprises sur subventions d'investissement	1 165 449,19	0,00	1 165 449,19	1 238 519,94
	Autres produits non courants	208 841,27	48 084,57	256 925,84	335 059,40
	Reprises non courantes; transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL VIII</b>	<b>1 844 244,41</b>	<b>48 084,57</b>	<b>1 892 328,98</b>	<b>7 032 873,09</b>
	IX CHARGES NON COURANTES				
	Valeurs nettes d'amortiss. des immos cédées	0,00	0,00	0,00	5 020 659,21
	Subventions accordées	0,00	0,00	0,00	90 724,50
Autres charges non courantes	123 824,38	0,00	123 824,38	3 629 282,77	
Dotations non courantes aux amortiss. et prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL IX</b>	<b>123 824,38</b>	<b>0,00</b>	<b>123 824,38</b>	<b>8 740 666,48</b>	
X RESULTAT NON COURANT ( VIII- IX )	0,00	0,00	1 768 504,60	-1 707 793,39	
XI RESULTAT AVANT IMPOTS ( VII+ X )	0,00	0,00	3 556 593,80	-24 297 361,92	
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	0,00	0,00	1 244 585,00	1 226 770,00	
XIII RESULTAT NET ( XI - XII )	0,00	0,00	2 312 008,80	-25 524 131,92	
XIV TOTAL DES PRODUITS ( I + IV + VIII )	0,00	0,00	272 053 545,87	212 439 548,28	
XV TOTAL DES CHARGES ( II + V + IX + XII )	0,00	0,00	269 741 537,07	237 963 680,20	
XVI RESULTAT NET ( XIV - XV )	0,00	0,00	2 312 008,80	-25 524 131,92	

**ETAT DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (E.S.G)**
**STE CARTIER SAADA**
**Du 1/4/2022 Au 31/3/2023**
**I - TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT ( T.F.R )**

Eléments		Exercice	Exercice Précédent
1	Ventes de marchandises (en l'état)	4 960 477,80	4 424 911,67
2	- Achats revendus de marchandises	4 606 606,75	4 335 160,20
I	= <b>MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ETAT</b>	<b>353 871,05</b>	<b>89 751,47</b>
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	253 774 808,58	197 971 868,58
3	Ventes de biens et services produits	239 935 826,82	230 900 571,84
4	Variation de stocks de produits	13 838 981,76	-32 928 703,26
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	0,00	0,00
III	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	222 591 428,12	180 264 230,31
6	Achats consommés de matières et fournitures	196 846 255,03	158 015 113,87
7	Autres charges externes	25 745 173,09	22 249 116,44
IV	= <b>VALEUR AJOUTEE ( I+II+III )</b>	<b>31 537 251,51</b>	<b>17 797 389,74</b>
V	+ Subventions d'exploitation	0,00	0,00
8	- Impôts et taxes	891 597,77	708 823,38
9	- Charges de personnel	20 803 438,39	21 489 297,76
10	= <b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION ( E.B.E )</b>	<b>9 842 215,35</b>	<b>-4 400 731,40</b>
11	+ Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
12	- Autres charges d'exploitation	170 319,51	120 000,00
13	+ Reprises d'exploitation: transfert de charges	8 637 713,04	523 378,64
14	- Dotations d'exploitation	7 746 244,33	14 525 108,30
VI	= <b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( + ou - )</b>	<b>10 563 364,55</b>	<b>-18 522 461,06</b>
VII	RESULTAT FINANCIER	-8 775 275,35	-4 067 107,47
VIII	= <b>RESULTAT COURANT ( + ou - )</b>	<b>1 788 089,20</b>	<b>-22 589 568,53</b>
IX	RESULTAT NON COURANT ( + ou - )	1 768 504,60	-1 707 793,39
15	- Impôts sur les résultats	1 244 585,00	1 226 770,00
X	= <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE ( + ou - )</b>	<b>2 312 008,80</b>	<b>-25 524 131,92</b>

**II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT ( C.A.F ) - AUTOFINANCEMENT**

1	<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE ( + ou - )</b>		
	- Bénéfice (+)	2 312 008,80	0,00
	- Perte (-)	0,00	25 524 131,92
2	+ Dotations d'exploitation	6 530 907,90	6 287 714,77
3	+ Dotations financières	0,00	0,00
4	+ Dotations non courantes	0,00	0,00
5	- Reprises d'exploitation	0,00	0,00
6	- Reprises financières	0,00	0,00
7	- Reprises non courantes	0,00	0,00
8	- Produits des cession des immobilisations	41 666,66	5 167 550,00
9	+ Valeurs nettes des immobilisations cédées	0,00	5 020 659,21
I	<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT ( C.A.F )</b>	<b>8 801 250,04</b>	<b>-19 383 307,94</b>
10	- Distributions de bénéfices	0,00	
II	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>8 801 250,04</b>	<b>-19 383 307,94</b>



**TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE**

Du 1/4/2022 Au 31/3/2023

**I-SYNTHESE DES MASSES DU BILAN**

Masses	Exercice a	Exercice précédent b	Variations a-b	
			Emplois c	Ressources d
Financement Permanent	182 119 478,41	180 171 874,48	0,00	1 947 603,93
Moins actif immobilisé	140 424 944,44	139 909 608,74	515 335,70	0,00
<b>= Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)</b>	<b>41 694 533,97</b>	<b>40 262 265,74</b>	<b>0,00</b>	<b>1 432 268,23</b>
Actif circulant	170 014 913,23	168 911 050,68	1 103 862,55	0,00
Moins passif circulant	32 000 453,73	40 086 595,32	8 086 141,59	0,00
<b>= Besoin de financement global (4-5) (B)</b>	<b>138 014 459,50</b>	<b>128 824 455,36</b>	<b>9 190 004,14</b>	<b>0,00</b>
<b>TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B</b>	<b>-96 319 925,53</b>	<b>-88 562 189,62</b>	<b>0,00</b>	<b>7 757 735,91</b>

**II- EMPLOIS ET RESSOURCES**

	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources

**I- RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)**

<b>Autofinancement (A)</b>		<b>8 801 250,04</b>		<b>-19 383 307,94</b>
+ Capacité d'autofinancement		8 801 250,04		-19 383 307,94
- Distributions de bénéfices		0,00		0,00
<b>Cessions et reductions d'immobilisations (B)</b>		<b>41 666,66</b>		<b>5 344 076,05</b>
+ Cessions d'immobilisations incorporelles		0,00		0,00
+ Cessions d'immobilisations corporelles		41 666,66		50 000,00
+ Cessions d'immobilisations financières		0,00		5 117 550,00
+ Récupérations sur créances immobilisées				176 526,05
<b>Augmentation des capitaux propres et assimilés (C)</b>		<b>0,00</b>		<b>74 672 000,00</b>
+ Augmentation du capital , apports				74 672 000,00
+ Subventions d'investissement				
<b>Augmentation des dettes de financement (D) (1)</b>		<b>7 169 396,33</b>		<b>805 000,00</b>
<b>TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>	<b>0,00</b>	<b>16 012 313,03</b>	<b>0,00</b>	<b>61 437 768,11</b>

**II- EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)**

<b>Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)</b>	<b>5 536 952,07</b>		<b>78 922 372,76</b>	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	0,00		35 378,00	
+ Acquisitions d'immobilisation corporelles	5 536 952,07		78 886 994,76	
+ Acquisitions d'immobilisation financières				
+ Augmentation des créances immobilisées				
<b>Remboursement des capitaux propres (F)</b>	<b>1 165 449,19</b>		<b>1 238 519,94</b>	
<b>Remboursements des dettes de financement (G)</b>	<b>6 368 352,01</b>		<b>4 431 474,00</b>	
<b>Emplois en non valeurs (H)</b>	<b>1 509 291,53</b>		<b>77 486,00</b>	
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>14 580 044,80</b>		<b>84 669 852,70</b>	

<b>III- VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)</b>	<b>9 190 004,14</b>	<b>0,00</b>		<b>21 511 338,79</b>
<b>IV- VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>0,00</b>	<b>7 757 735,91</b>		<b>1 720 745,80</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 770 048,94</b>	<b>23 770 048,94</b>	<b>84 669 852,70</b>	<b>84 669 852,70</b>

(1) nettes de primes de remboursement



STE CARTIER SAADA

**ETAT DES DEROGATIONS**

Au : 31/03/2023

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I - DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX		
II - DEROGATIONS AUX METHODES D'EVALUATIONS	<b>N E A N T</b>	
III - DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE		

**TABLEAU DES CREANCES EXERCICE CLOS AU 31/03/2023**

En Dh	TOTAL	Analyse par échéance			Autres analyses			
		> 1 an	< 1 an	Echu et non recouvrées	Devises	Etats et organismes publics	Entreprises liées	Effets
<b>Créances de l'Actif immobilisé</b>								
Prêts Immobilisés	-	-	-					
Autres créances financières	126 554,48	126 554,48	-					
<b>Créance de l'actif circulant</b>								
Fournis. débiteurs,	2 280 771,60		2 280 771,60					
Client et comptes rattachés	57 660 897,91	6 563 943,86	47 414 013,77	3 682 940,28	47 453 753,24			
Personnel	125 300,00		125 300,00					
Etat	4 125 996,94		4 125 996,94					
Comptes d'associés	-		-					
Autres débiteurs	-		-					
Comptes de régularisation actif	386 338,95		386 338,95					

**TABLEAU DES DETTES EXERCICE CLOS AU 31/03/2023**

En Dh	TOTAL	Analyse par échéance			Autres analyses			
		> 1 an	< 1 an	Echu et non payées	Montant en Devises	Etats et organismes publics	Montant Entreprises liées	Montant représenté par effets
<b>DETTES DE FINANCEMENT</b>								
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement	38 062 560,56	-	-					
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT</b>								
Fournisseurs & comptes rattachés	28 035 815,59		28 035 815,59		2 581 149,89			4 470 109,52
Clients créditeurs, avances & acomptes	266 056,23		266 056,23					
Personnel	-		-					
Organismes sociaux	575 256,53		575 256,53			575 256,53		
Etat	100 424,96		100 424,96			100 424,96		
Comptes d'associés	256 137,08		256 137,08					
Autres créanciers	-		-					
Comptes de régularisation - passif	2 315 735,47		2 315 735,47					

**TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES**
**Au : 31/03/2023**

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE ( 1 )	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET ( 2 ) et ( 3 )	Valeur Comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
. SURETES DONNEES					
<b>NEANT</b>					
. SURETES RECUES					

(1) Gage: 1 - Hypothèque: 2 - Nantissement: 3 - Warrant: 4 - Autres: 5 (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)  
(entreprises liées, associées, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES  
HORS OPERATIONS DE CREDIT BAIL**

Au : 31/03/2023

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
. Avals et cautions	22 120 000,00	22 120 000,00
. Engagements en matière de pensions, de retraites et obligations similaires		
. Autres engagements donnés		
-		
<b>TOTAL ( 1 )</b>	<b>22 120 000,00</b>	<b>22 120 000,00</b>

( 1 ) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées...

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
. Avals et cautions	N E A N T	
. Autres engagements reçus		
-		
-		
-		
<b>TOTAL</b>		

Cabinet d'Expertise Comptable  
DAMI & ASSOCIES SARL  
MOHAMMED DAMI  
EXPERT-COMPTABLE DPLE-FRANCE  
169, Boulevard la résistance, 7ème étage  
Casablanca

Cabinet d'Expertise Comptable  
DIRECTES CONSEILS MAROC  
ABDELOUHAB LARAKI  
EXPERT-COMPTABLE DIPLOMÉ  
Zurich Center, 28 Rue de l'Oasis, 4<sup>ème</sup> étage  
Casablanca

Cabinet d'Expertise Comptable  
DAMI & ASSOCIES SARL  
MOHAMMED DAMI  
EXPERT-COMPTABLE DPLE-FRANCE  
169, Boulevard la résistance, 7ème étage  
Casablanca

Cabinet d'Expertise Comptable  
DIRECTES CONSEILS MAROC  
ABDELOUHAB LARAKI  
EXPERT-COMPTABLE DIPLOMÉ  
Zurich Center, 28 Rue de l'Oasis, 4<sup>ème</sup> étage  
Casablanca

## Rapport Général du Commissaire aux Comptes Exercice du 1er avril 2022 au 31 MARS 2023

**CARTIER SAADA S.A.**

dont le siège social est à Marrakech, 285-291, Nouvelle Zone Industrielle Sidi Ghanem

### AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

#### Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 07 septembre 2022, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **CARTIER SAADA S.A.**, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le **31 mars 2023**. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **cent quarante-quatre millions cinquante-six mille neuf cent dix-sept dirhams et quatre-vingt-cinq centimes (144 056 917,85)** dont un bénéfice net de **deux millions trois cent douze mille huit dirhams et quatre-vingt centimes (2 312 008,80)**.

Nous réservons de l'incidence du point décrit dans la section « **Fondement de l'opinion avec réserve** » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **CARTIER SAADA S.A.** au **31 mars 2023** conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

#### Fondement de l'opinion avec réserve

La société **CARTIER SAADA S.A.** achète la quasi-totalité de ses matières premières auprès d'agriculteurs qui ne justifient pas leur identification fiscale. Ainsi, ces achats sont justifiés par des bons de livraison, de pesée et autres documents établis selon une procédure écrite par la société correspondant aux pratiques dans le secteur selon la direction.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

#### Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

1

Cabinet d'Expertise Comptable  
DAMI & ASSOCIES SARL  
MOHAMMED DAMI  
EXPERT-COMPTABLE DPLE-FRANCE  
169, Boulevard la résistance, 7ème étage  
Casablanca

Cabinet d'Expertise Comptable  
DIRECTES CONSEILS MAROC  
ABDELOUHAB LARAKI  
EXPERT-COMPTABLE DIPLOMÉ  
Zurich Center, 28 Rue de l'Oasis, 4<sup>ème</sup> étage  
Casablanca

➤ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### Vérification et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A cet égard, et conformément aux Normes professionnelles, nous pouvons faire l'observation suivante :

Y En application de la loi n°32-10 qui est venue compléter le Code de Commerce et, notamment, ses articles 78-1 à 78-4 du Titre IV intitulé « Les obligations du commerçant », il appartient aux sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un ou plusieurs commissaires aux comptes de publier les informations sur les délais de paiements de leurs fournisseurs. Ces informations nous ont été communiquées et nous avons constaté que les intérêts tant dus que ceux à payer n'étaient pas enregistrés dans les comptes sociaux.

Fait à Casablanca,  
Le 10 juillet 2023

Cabinet DAMI & ASSOCIES SARL  
Mohammed DAMI  
Expert-Comptable DPLE-FRANCE

DIRECTES CONSEILS MAROC-SARL  
Abdelouhab LARAKI  
Expert-Comptable Diplômé



#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèses, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

2



Le Rapport Financier Annuel 2022-2023 est accessible sur le site web de la société CARTIER SAADA [www.cartiersaada.com](http://www.cartiersaada.com) à l'adresse suivante :

[https://cartiersaada.com/images/stories/files/rapports\\_financier/RAPPORT\\_FINANCIER\\_ANNUEL\\_2022-2023.pdf](https://cartiersaada.com/images/stories/files/rapports_financier/RAPPORT_FINANCIER_ANNUEL_2022-2023.pdf)

Siège social: 285-291 Z.I Sidi Ghanem – Marrakech 40110- Maroc  
Registre de commerce n° 959  
Tél : 00 212 524 33 68 68 - Fax : 00212 524 33 50 74  
E-mail : [contact@cartiersaada.com](mailto:contact@cartiersaada.com)

## Cartier Saada : AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

### AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES

Le Conseil d'Administration de CARTIER SAADA S.A à Conseil d'Administration Au capital de 52.650.000 Dirhams, réuni le 21 Juin 2023 a arrêté les comptes au 31 Mars 2023.

Les actionnaires de la Société Anonyme CARTIER SAADA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société, 285-291 NZI Sidi Ghanem à Marrakech, le Mercredi 6 Septembre 2023 à 15 heures.

Les actionnaires sont appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice 2022/2023,
- 2- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice,
- 3- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visée à l'article 56 et suivants de la loi n° 17-95 modifiée par la loi 20-05 et approbation des conventions réglementées,
- 4-Examen et approbation, s'il y a lieu, du bilan et des comptes afférents à cet exercice, et quitus de leur gestion au conseil d'administration et aux commissaires aux comptes,
- 5- Affectation du résultat de l'exercice,
- 6- Fixation des jetons de présence annuels à allouer au conseil d'administration,
- 7- Renouveler le mandat d'un administrateur
- 8-Questions diverses,
- 9- Pouvoirs à conférer.

Important :

- Il est à rappeler que pour pouvoir assister à cette Assemblée Générale :
  - Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social de la société Cartier Saada SA, cinq jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire habilité.
  - Les titulaires d'actions nominatives devront avoir été préalablement inscrits en compte, soit en nominatif pur ou en nominatif administré, cinq jours avant la réunion. Ils seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes disposent d'un délai de dix jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée. Leurs demandes doivent parvenir au siège social en recommandé avec accusé de réception (au Secrétariat de la Direction Générale de Cartier Saada à Marrakech, au 285-291 NZI Sidi Ghanem).

- Modalités de vote par procuration

Les actionnaires peuvent se faire représenter à l'Assemblée Générale en procédant à la signature d'un pouvoir dont le modèle est mis à leur disposition au secrétariat de la Direction Générale de Cartier Saada.

Ce modèle de pouvoir peut être également téléchargé sur le site internet de la Cartier Saada :

[www.cartiersaada.com](http://www.cartiersaada.com). La procuration doit être accompagnée de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions, et soit envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre accusé (mains), au Secrétariat de la Direction Générale de Cartier Saada à Marrakech, au 285-291 NZI Sidi Ghanem, cinq (5) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

**TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTION AGREE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité requis pour la tenue des réunions ordinaires après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration et de celui des commissaires aux comptes, approuve les comptes de l'exercice 2022/2023 clos le 31 Mars 2023 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations qu'elles traduisent.

**DEUXIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale donne quitus entier et définitif de gestion pour l'exercice social 2022/2023 clos le 31 Mars 2023, aux administrateurs en exercice et aux commissaires aux comptes.

**TROISIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale décide la répartition suivante :

Résultat de l'exercice 2022/2023.....	2 312 008,80 DH
Report à nouveau antérieur.....	1 127 267,86 DH
Bénéfice Distribuible.....	3 439 276,66 DH
Dividende (0,00 dirham brut/action) .....	0,00 DH
à reporter à nouveau .....	2 312 008,80 DH
Solde du Report à nouveau.....	3 439 276,66 DH

**QUATRIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale renouvelle aux administrateurs, les autorisations à conférer en vertu de l'Article 56 de la loi n° 17-95 modifiée par la loi 20-05 et approuve les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2022/2023 clos le 31 Mars 2023.

**CINQUIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale fixe la rémunération des jetons de présence pour l'exercice 2022/2023 DH 10.000,00 pour chaque administrateur.

**SIXIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale, et après en avoir délibéré, décide de nommer pour une durée de QUATRE ANNEES:

La société Mario Camacho Foods représentée par Beatriz Camacho Cruz-Auñón Perea dans la fonction d'administrateur de la société. La société Mario Camacho Foods représentée par Beatriz Camacho Cruz-Auñón présente déclare accepter ce renouvellement pour 4 années dans la fonction d'administrateur.

Dans les fonctions d'administrateur de la société, c'est à dire jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2026/2027 clos le 31 Mars 2027.

**SEPTIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, pour accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.